

Elus en exercice	Du point 1 au point 3	64
	Du point 4 au point 81	65
Présents	Du point 1 au point 3	50
	Du point 4 au point 6	51
	Du point 7 au point 8	54
	Du point 9 au point 81	53
Dont en visioconférence	Du point 1 au point 3	38
	Du point 4 au point 6	39
	Du point 7 au point 8	42
	Du point 9 au point 81	41
Elus votants	Du point 1 au point 3	62
	Du point 4 au point 6	63
	Du point 7 au point 8	65
	Du point 9 au point 81	65

Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu VISKOVIC

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2021

MONSIEUR LE PRESIDENT ouvre la séance, procède à l'appel des élus présents, ainsi qu'en visioconférence, et constate que le quorum est atteint.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

1. **A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, SUR PROPOSITION DU PRESIDENT, DE NOMMER MONSIEUR MATHIEU VISKOVIC SECRETAIRE DE SEANCE.**
2. **A APPROUVE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES LE COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 MAI 2021.**
3. **A PROCEDER A L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE ELUE SUITE A LA DEMISSION DE MADAME ISABELLE RECIO**

Madame Céline RECULET étant installée cette dernière peut prendre part aux votes

4. **A PRIS ACTE, POUR LA PERIODE DU 3 MAI 2021 AU 10 JUIN 2021, DU RELEVÉ DES DECISIONS SUIVANTES PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU PRESIDENT :**

- | | |
|--------|---|
| 210501 | Demande de subvention auprès du département de Seine et Marne pour l'acquisition et le renouvellement de matériel technique pour le réseau des conservatoires de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne |
| 210502 | Contrat de cession pour la programmation des spectacles dans le cadre du festival Par Has'Art 2021 |
| 210503 | Contrat de cession du droit d'exploitation d'une représentation du spectacle 3ecoute ça pousse avec la SARL TOHU BOHU pour une diffusion sur le portail du réseau des médiathèques du 5 au 12 mai 2021 |
| 210504 | Convention de partenariat avec la ville de Chelles pour le portage de documents à domicile dans le cadre du dispositif "les médiathèques viennent à vous" |
| 210505 | Convention de partenariat avec l'O.M.A.C. de Torcy pour l'organisation de bibliothèques de rue et flânerie du 20 mai au 10 juillet 2021 |
| 210506 | Avenant n°1 au contrat de cession du spectacle "On a jeté le bébé avec l'eau du bain" avec l'association Indisciplinaire(s) |
| 210507 | Attestations d'annulation et d'indemnisation des représentations des spectacles programmés du 2 janvier au 6 février 2021 dans les médiathèques du secteur sud de la CAPVM suite à l'épidémie du virus Covid-19 |
| 210508 | Contrat de coproduction avec la Compagnie FOR HAPPY PEOPLE AND CO pour la création du spectacle "Jellyfish" |
| 210509 | Suppression des prélèvements des abonnements annuels et trimestriels de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault durant les périodes de fermeture de l'équipement liées au confinement de la Covid-19 |
| 210510 | Convention de partenariat entre la CAPVM et l'Association des amis des domaines du château de Champs-sur-Marne et de Jossigny |
| 210511 | Contrat de services, prestations de maintenance et services associés du site internet Nautil.fr avec la société Créasit |

- 210512 Contrats de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Compagnie du 7 au soir pour la programmation des spectacles « la foutue bande » le 7 mai 2021 et « le bulldozer et l'olivier » le 5,9 et 10 mai 2021 au pôle culturel les Passerelles à Pontault-Combault et hors les murs
- 210513 Avenant au contrat de prestation avec la société Chrono Compétition pour des services d'inscription et de chronométrage pour Oxy'Trail 2021
- 210514 Convention entre la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne et la Ligue d'Ile-de-France d'Athlétisme pour l'organisation du championnat d'Ile-de-France de trail court dans le cadre de l'évènement Oxy'trail 2021
- 210515 Remboursement de l'abonnement annuel tarif réduit du réseau des piscines à Madame KHALOUI
- 210516 Convention de prêt de matériel de bibliothèque de rue entre la ville de Champs-sur-Marne et la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne du 2 au 26 juin 2021
- 210517 Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne et l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Paris (ISOP) pour l'Oxy'trail 2021
- 210518 Convention de partenariat avec le Pôle Paris Alternance Business school (et au sein du PPA, un groupe d'étudiants de l'agence junior Well Be & Sport) dans le cadre de l'organisation de l'Oxy'trail 2021
- 210519 Convention de partenariat avec le Pôle Paris Alternance Business school (et au sein du PPA, un groupe d'étudiants de l'agence junior EVEHYS) dans le cadre de l'organisation de l'Oxy'trail 2021
- 210520 Contrat d'intervention avec Jean-Claude MOURLEVAT pour deux demi-journées de rencontres lectures en distanciel autour de ses ouvrages pour dix classes de primaire et collège à la médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles le jeudi 21 mai et vendredi 21 mai 2021
- 210521 Contrat d'intervention avec le théâtre de Chelles pour des ateliers de mise en voix dans le cadre d'un projet de découverte de l'auteur Jean-Claude Mourlevat dans sept classes de Courtry, Chelles et Vaires-sur-Marne en mai et juin 2021
- 210522 Convention de réalisation de diagnostic et d'animation de territoire portant sur l'offre et le recours aux soins entre la CAPVM, l'ARS IDF et l'URPS France
- 210523 Remboursement au prorata de la carte 10 entrées espace aquatique de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault à Madame Caroline TON
- 210524 Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France dans le cadre de l'accompagnement par la DRAC Ile de France des projets des conservatoires classés - Année 2021
- 210525 Remboursement au prorata de l'abonnement annuel tarif réduit du réseau des piscines à Madame Jade BELLIARD
- 210526 Convention de mise à disposition avec association ADIE pour les locaux du BASE à Noisiel
- 210527 Avenant n°002 au contrat de maintenance du logiciel SIRIUS avec la société FORUM SIRIUS
- 210528 Convention de partenariat entre le pôle supérieur d'enseignement artistique Paris/Boulogne-Billancourt (PSPBB), l'étudiante madame Iris Tocabens et la CAPVM
- 210529 Contrat d'intervention pour deux ateliers culinaires avec les ateliers gourmands le samedi 22 mai 2021 à la médiathèque Le Kiosque à Brou-sur-Chantereine
- 210530 Avenant n° 1 au contrat avec l'association LE COMPOST pour l'organisation d'actions culturelles et artistiques autour du spectacle "Le syndrome de Pan" dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021 des Passerelles, scène de Paris-Vallée de la Marne, à Pontault-Combault
- 210531 Avenant n°2 au contrat de cession avec l'association Le Compost pour l'ajout d'une représentation le 13 mars 2021 du spectacle "Le syndrome de Pan" à l'auditorium Jean Cocteau à Noisiel
- 210532 Demande d'aide financière auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local 2021 pour les travaux de mise aux normes et de sécurisation des équipements publics, et de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité
- 210533 Contrat de longue durée (3 ans) renouvelable avec Optima/Air Products pour les bouteilles d'oxygène des piscines de l'Arche Guédon à TORCY et d'Emery à EMERAINVILLE
- 210534 Contrat d'intervention avec Péramble pour un atelier le samedi 29 mai 2021 à 14h à la médiathèque Aimé Césaire
- 210535 Contrat d'intervention pour 2 ateliers conseils et repiquage et utiliser son compost avec compost et jardin le samedi 29 mai à 11h et 16h à la médiathèque Aimé Césaire
- 210536 Contrat d'intervention avec Jean-Claude MOURLEVAT dans le cadre du projet de découverte de l'univers de l'auteur à la Médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles le samedi 29 mai 2021

- 210537 Contrat de cession du droit d'exploitation d'une exposition intitulée « Libre comme l'air » avec l'association Art'N Furious du 29 juin au 28 août 2021 à la médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles
- 210538 Convention de partenariat avec Seine et Marne Attractivité pour la participation de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée au Salon de l'Immobilier d'entreprise (SIMI) 2021
- 210539 Mise à jour du tableau des effectifs - Budget principal
- 210540 Convention entre le département de Seine et Marne et la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne en faveur du développement des enseignements artistiques pour l'année 2021
- 210541 Convention de partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture André Philip de Torcy pour l'organisation et la mise en œuvre du rallye BD 2021
- 210542 Contrat d'intervention avec l'Instet pour la programmation d'un débat philosophique le mardi 8 juin 2021 à 15h00 à la médiathèque George-Sand à Croissy-Beaubourg
- 210543 Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Le jour où Maja devint une étoile et autres contes nordiques » avec l'association Marmouzi/Coopérative 109 le samedi 5 juin 2021 à la médiathèque le kiosque à Brou-sur-Chantereine
- 210544 Convention avec l'EPCC-Espace des Arts-Scène nationale de Chalon-sur-Saône pour l'organisation d'actions culturelles et artistiques autour du spectacle Verte de Lena Breban, dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021 des Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne
- 210545 Contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle « Promenons-nous dans les sons : voyage au fil de l'eau » avec l'entreprise TOHU BOHU qui aura lieu le samedi 2 juin 2021 à 16h à la médiathèque Pierre-Thiriot à Pontault-Combault
- 210546 Contrats de prestation de services pour la programmation de l'Office de Tourisme de mai à septembre 2021
- 210601 Modification n°1 au marché n°19063 - lot 2 relatif aux travaux sur les réseaux sans ouverture de tranchée avec la société SOGEA ILE DE France
- 210602 Contrat avec l'Association TIMBAO pour la programmation du spectacle « batucada timbao » dans le cadre de la programmation des Passerelles « Pass dans la rue » du 4 au 19 juin 2021 à Pontault-Combault
- 210602 Régie d'avances pour le centre culturel Les Passerelles à Pontault-Combault - Modification de la décision n° 160265 du 29 février 2016
- 210603 Convention de mise à disposition de locaux avec l'association Atelier de la Cour Carrée pour l'exposition « Les semaines des arts visuels 2021 » du 5 au 26 juin 2021 au pôle culturel les Passerelles
- 210604 Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Concert MPABLO » avec l'association CHELLYWOOD le samedi 5 juin 2021 à la médiathèque Simone Veil à COURTRY
- 210606 Attribution d'un mandat spécial à Monsieur Nicolas Delaunay, Vice-Président chargé des équipements et de la politique culturelle communautaire à la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, pour sa participation à la 75ème édition du festival d'Avignon du 11 au 16 juillet 2021 à Avignon
- 210607 Prise en charge des frais d'hébergement, repas et déplacement pour Monsieur Laurent LEBOUTEILLER dans le cadre des concerts-présentations de l'orgue sensoriel à destination des professionnels les 10 et 11 juin 2021 à l'auditorium Jean-cocteau à Noisiel
- 210608 Prise en charge des frais de déplacement pour Monsieur Eric MALGOUYRES dans le cadre du concert "La fontaine en chante" le samedi 12 juin 2021 au Château de Champs sur Marne
- 210609 Demande de subvention auprès de l'Etat pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage de Pontault-Combault
- 210610 Contrat d'intervention avec Monsieur Alexandre Sacha SAKHAROV pour la programmation d'un atelier musique et électronique à la médiathèque de la Ferme du Buisson à NOISIE
-

Dans le domaine de la commande publique, les décisions prises par le Président, dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 € HT, ont été les suivantes :

Numéro de marché	Objet de la consultation	Procédure	Date de notification	Montant (€ HT)	Titulaire du marché et code postal
20-012	Fourniture, Hébergement, Maintenance, Assistance, prestations annexes pour un logiciel de gestion du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne	MAPA	06/05/2021	Partie à prix unitaires Sans mini Maxi de 160 000€ HT Partie forfaitaire 32 100€ HT	RDL SARL 576 boulevard du Golf 74500 PUBLIER 09 72 14 12 90 Siret : 352 556 369 00036
20-031	Travaux et entretien dans les bâtiments intercommunaux de la CAPVM Lot 5 : Couverture et Etanchéité	AOO	18/05/2021	Sans mini Sans maxi	1er : DESCHAMPS SA 16 rue Léopold Réchossière BP 175 93304 aubervilliers 01 48 11 10 10 Siret : 343 544 227 00022 2ème : SAINT CYR ETANCHEITE 29 traverse du Moulin 13400 AUBAGNE 04 98 03 20 72 Siret : 504 670 605 00030
21-003	Mission d'Assistance et de Conseil pour une concertation portant sur les médiathèques de demain	MAPA	11/05/2021	Partie forfaitaire : 41 600€ HT Partie à PU : Sans mini / maxi de 10 000€ HT	AGENCE GRAND PUBLIC 34 rue des Bourdonnais 75001 PARIS 01 49 54 87 87 Siret : 432 173 854 00030
21-012	Construction d'un local administratif et modification d'un local existant sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Pontault-Combault - Lot2 : Electricité CFO et CFA	MAPA	31/05/2021	25 465, 81	ENTRA 102 bis rue Danielle Casanova 93306 AUBERVILLIERS 01 48 11 37 50 Siret : 542 036 207 00059
21-013	Construction d'un local administratif et modification d'un local existant sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Pontault-Combault - Lot 3 : CVC / Plomberie	MAPA	Déclaré infructueux le 30/04/2021		

5. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE COMPLETER LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRESIDENT DE LA FACON SUIVANTE :

- En matière de personnel :

Conclure toute convention d'aménagement d'emploi (CAE)

Conclure toute convention de mise en œuvre de la période de préparation au reclassement (PPR).

- En matière de marchés publics :

Prendre toute décision de recours aux centrales d'achats, pour répondre aux besoins de la Communauté d'Agglomération, pour des achats ponctuels ou récurrents quel que soit leur objet, leur montant et leur durée ; signer toute convention d'adhésion et autres pièces afférentes pour l'exécution juridique et financière résultant du recours aux centrales d'achats.

- En matière immobilière :

Faire établir au bénéfice de tiers toute servitude sur les propriétés de la Communauté d'Agglomération

6. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE DESIGNER LES ELUS SUIVANTS EN QUALITE DE REPRESENTANTS DE LA CAPVM A LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DE PARIS VALLEE DE LA MARNE :

- Pour Brou-sur-Chantereine : Madame Stéphanie BARNIER
- Pour Champs-sur-Marne : Monsieur Mourad HAMMOUDI
- Pour Chelles : Monsieur Philippe MAURY
- Pour Courtry : Monsieur Xavier VANDERBISE
- Pour Croissy-Beaubourg : Monsieur Michel GERES
- Pour Emerainville : Madame Michelle FABRIGAT
- Pour Lognes : Madame Corinne LEHMANN
- Pour Noisiel : Madame Pascale NATALE
- Pour Pontault-Combault : Monsieur Pascal ROUSSEAU
- Pour Roissy-en-Brie : Monsieur Kamel TEFFAH
- Pour Torcy : Monsieur Gérard EUDE
- Pour Vaires-sur-Marne : Madame Edmonde JARDIN

Interruption de séance à 19H45 suite à l'intervention en salle du Conseil du syndicat CGT, une réponse étant apportée par le Président ; la séance reprend à 20h.

Arrivée de Madame LEGROS WATERSCHOOT, fin de pouvoir à Madame SOUBIE-LLADO

Arrivées de Monsieur Ouassini BEKKOUCHE et de Monsieur Sofiane GHOZELANE

7. A AUTORISE MONSIEUR LE PRESIDENT, A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, A PRESENTER LES FICHES ACTIONS, LES FICHES PROJETS ET LES FICHES ACTIONS PROJETS AINSI QUE DE SIGNER LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE AINSI QUE TOUS LES DOCUMENTS Y AFFERENTS

Intervention de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE : le Président a indiqué qu'il ne souhaite pas que l'agglomération soit coordinatrice de ce contrat pour choisir les opérations subventionnables comme le souhaite l'Etat. Il ne souhaite pas que l'agglomération impose ses choix aux communes.

8. A PRIS ACTE DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS VALLEE DE LA MARNE

Départ de Madame LEGROS WATERSCHOOT, pouvoir à Madame SOUBIE-LLADO

9. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

10. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIT :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
56 063 767,23	43 622 333,27	6 572 162,55	17 062 783,94
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 12 441 433,96		SOLDE RAR : 10 490 621,39	

FONCTIONNEMENT

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
123 684 330,81	141 186 152,36
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 17 501 821,55	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-12 314 343,28	0,00	-12 441 433,96	-24 755 777,24	10 490 621,39	-14 265 155,85
Expl.	<u>25 748 370,57</u>	<u>-10 135 029,71</u>	<u>17 501 821,55</u>	<u>33 115 162,41</u>	<u>0,00</u>	<u>33 115 162,41</u>
	13 434 027,29	-10 135 029,71	5 060 387,59	8 359 385,17	10 490 621,39	18 850 006,56

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

11. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 2020 DE LA FACON SUIVANTE :

D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 14 265 155,85 € au compte 1068, afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

D'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement soit 18 850 006,56 € en report à nouveau de la section de fonctionnement (compte 002).

12. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT VAL MAUBUEE DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

13. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT VAL MAUBUEE 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIV :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 629 065,00	1 646 453,19	341 683,97	0,00
<u>EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 17 388,19</u>		<u>SOLDE RAR : - 341 683,97</u>	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
2 135 847,06	2 471 790,69
<u>EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 335 943,63</u>	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	2 908 826,22	0,00	17 388,19	2 926 214,41	- 341 683,97	2 584 530,44
Expl.	<u>1 690 729,21</u>	<u>0,00</u>	<u>335 943,63</u>	<u>2 026 672,84</u>	<u>0,00</u>	<u>2 026 672,84</u>
	4 599 555,43	0,00	353 331,82	4 952 887,25	- 341 683,97	4 611 203,28

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

14. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT VAL MAUBUEE DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 2 926 214,41 € (compte 001).

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 2 026 672,84 € (compte 002).

15. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT MARNE ET CHANTEREINE DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

16. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT MARNE ET CHANTEREINE 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIVANT :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
2 985 100,63	2 438 128,92	755 990,72	0,00
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 546 971,71		SOLDE RAR : - 755 990,72	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
3 893 485,65	4 688 886,44
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 795 400,79	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	2 649 455,44	0,00	-546 971,71	2 102 483,73	- 755 990,72	1 346 493,01
Expl.	1 316 203,26	0,00	795 400,79	2 111 604,05	0,00	2 111 604,05
	3 965 658,70	0,00	248 429,08	4 214 087,78	- 755 990,72	3 458 097,06

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

17. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT MARNE ET CHANTEREINE DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 2 926 214,41 € (compte 001).

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 2 026 672,84 € (compte 002).

18. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT BRIE FRANCILIENNE DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

19. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT BRIE FRANCILIENNE 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIVANT :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 365 140,79	3 641 296,24	76 565,40	353 022,00
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 2 276 155,45		SOLDE RAR : + 276 456,60	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
1 351 669,84	2 424 675,01
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 1 073 005,17	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-351 486,81	0,00	2 276 155,45	1 924 668,64	276 456,60	2 201 125,24
Expl.	<u>1 670 306,08</u>	<u>-973 600,15</u>	<u>1 073 005,17</u>	<u>1 769 711,10</u>	<u>0,00</u>	<u>1 769 711,10</u>
	1 318 819,27	-973 600,15	3 349 160,62	3 694 379,74	276 456,60	3 970 836,34

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

20. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT BRIE FRANCILIENNE DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 2 102 483.73 € (compte 001).
De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 2 111 604.05 € (compte 002).

21. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE EAU DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

22. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE EAU 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIV :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
102 750,76	310 806,03	17 101,50	0,00
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : +208 055,27		SOLDE RAR : -17 101,50	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
304 160,91	275 631,28
DEFICIT SUR L'EXERCICE : -28 529,63	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	782 666,59	0,00	208 055,27	990 721,86	- 17 101,50	973 620,36
Expl.	<u>272 109,50</u>	<u>- 35 493,29</u>	<u>- 28 529,63</u>	<u>208 086,58</u>	<u>0,00</u>	<u>208 086,58</u>
	1 054 776,09	- 35 493,29	179 525,64	1 198 808,44	- 17 101,50	1 181 706,94

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

23. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE EAU DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 990 721.86 € (compte 001).
De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 208 086,58 € (compte 002).

24. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

25. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIIT :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
177 774,00	146 528,50	0,00	0,00
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 31 245,50		SOLDE RAR : 0,00	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
1 171 263,77	1 327 024,64
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 155 760,87	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-75 169,57	0,00	-31 245,50	-106 415,07	0,00	-106 415,07
Expl.	<u>122 380,52</u>	<u>-63 631,57</u>	<u>155 760,87</u>	<u>214 509,82</u>	<u>0,00</u>	<u>214 509,82</u>
	47 210,95	-63 631,57	124 515,37	108 094,75	0,00	108 094,75

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

26. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE DE LA FACON SUIVANTE :

D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 106 415,07 € au compte 1068, afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

D'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement soit 108 094,75 € en report à nouveau de la section de fonctionnement (compte 002).

27. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE RAPPORT DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

28. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE RAPPORT 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIV :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
145 984,08	558 957,29	32 437,74	0,00
<u>EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 412 973,21</u>		<u>SOLDE RAR : - 32 437,74</u>	

FONCTIONNEMENT

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
912 315,10	1 287 764,53
<u>EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 375 449,43</u>	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-61 484,05	0,00	412 973,21	351 489,16	- 32 437,74	319 051,42
Expl.	<u>451 117,04</u>	<u>-300 004,45</u>	<u>375 449,43</u>	<u>526 562,02</u>	<u>0,00</u>	<u>526 562,02</u>
	389 632,99	-300 004,45	788 422,64	878 051,18	- 32 437,74	845 613,44

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

29. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE IMMEUBLE DE RAPPORT DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 351 489,16 € (compte 001).
De reporter le solde d'exécution constaté en section de fonctionnement de 526 562,02 € (compte 002).

30. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

31. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIV :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
19 715,03	99 595,62	0,00	0,00
<u>EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 79 880,59</u>		<u>SOLDE RAR : 0,00</u>	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
1 463 018,44	1 331 938,22
<u>DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 131 080,22</u>	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	783 183,87	0,00	79 880,59	863 064,46	0,00	863 064,46
Expl.	<u>459 147,34</u>	<u>0,00</u>	<u>-131 080,22</u>	<u>328 067,12</u>	<u>0,00</u>	<u>328 067,12</u>
	1 242 331,21	0,00	-51 199,63	1 191 131,58	0,00	1 191 131,58

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

32. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 863 064,46 € (compte 001).
De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 328 067,12 € (compte 002).

33. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES AQUATIQUES DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

34. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES AQUATIQUES 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIV :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
4 280 147,77	11 707 328,20	6 464 110,67	0,00
<u>EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 7 427 180,43</u>		<u>SOLDE RAR : - 6 464 110,67</u>	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
4 287 156,67	4 056 517,25
<u>DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 230 639,42</u>	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-800 701,12	0,00	7 427 180,43	6 626 479,31	- 6 464 110,67	162 368,64
Expl.	<u>643 793,93</u>	<u>-330928,95</u>	<u>-230 639,42</u>	<u>82 225,56</u>	<u>0,00</u>	<u>82 225,56</u>
	-156 907,19	-330928,95	7 196 541,01	6 708 704,87	- 6 464 110,67	244 594,20

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

35. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES AQUATIQUES DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 6 626 479,31 € (compte 001).
De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 82 225,56 € (compte 002).

36. A DECLARE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES QUE LE COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE DE L'OFFICE DE TOURISME DRESSE POUR L'EXERCICE 2020 PAR LE TRESORIER PRINCIPAL, VISE ET CERTIFIE CONFORME PAR L'ORDONNATEUR, N'APPELLE NI OBSERVATION, NI RESERVE DE SA PART.

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE lègue la présidence à Monsieur Jean-Claude GANDRILLE et quitte la salle du Conseil.

37. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE DE L'OFFICE DE TOURISME 2020 DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIVANT :

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
2 098,00	122 000,00	114 840,00	32 000,00
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 119 902,00		SOLDE RAR : - 82 840,00	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	RECETTES
274 829,05	457 469,32
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 182 640,27	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	0,00	0,00	119 902,00	119 902,00	119 902,00	-82 840,00	37 062,00
Expl.	341 705,12	-122 000,00	182 640,27	402 345,39	402 345,39	0,00	402 345,39
	341 705,12	-122 000,00	302 542,27	522 247,39	522 247,39	-82 840,00	439 407,39

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE reprend la présidence de la séance

38. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AFFECTER LE RESULTAT D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA FACON SUIVANTE :

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 119 902,00 € (compte 001).

De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 402 345,39 € (compte 002).

39. A PRIS ACTE DU RAPPORT 2020 DE LA DETTE

40. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE TRANSFERER LES IMMOBILISATIONS LIEES AUX FRAIS D'ETUDES ET AUX PREMIERES DEPENSES DE CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE DE CHAMPS-SUR-MARNE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES AQUATIQUES INTERCOMMUNALES POUR UNE VALEUR NETTE HORS TAXES DE 2 380 064,89€

41. A PRIS ACTE DU BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2020

42. A APPROUVE ET A VOTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES PAR CHAPITRE EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET EN SECTION D'INVESTISSEMENT LA DECISION MODIFICATIVE N°1-2021 DU BUDGET PRINCIPAL DONT LA BALANCE SE PRESENTE COMME SUIVANT :

<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>
Dépenses 41 653 810.71 €	Dépenses 608 365.91 €
Recettes 41 653 810.71 €	Recettes 19 015 201.03 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

en euros

Dépenses d'investissement :

20- Immobilisations incorporelles	677 151.42 €
Dont report	677 151.42 €
204- Subventions d'équipements versées	1 269 105.50 €
Dont report	1 768 054.00 €

21- Immobilisations corporelles	3 331 857.51 €
<i>Dont report</i>	2 705 773.01 €
23- Immobilisation en cours	1 418 491.56 €
<i>Dont report</i>	1 418 491.56 €
4581- Opération pour le compte de tiers	-374 183.00 €
<i>Dont report</i>	2 692.56 €
040- Opération d'ordre de transfert entre section	153 939.47 €
041-Opérations patrimoniales	1 806 229.84 €
001-Solde d'investissement reporté	24 755 777.24 €

Recettes d'investissement :

1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	14 265 155.85 €
13- Subventions d'investissement	9 106 673.94 €
<i>Dont report</i>	9 106 673.94 €
16- Emprunts et dettes assimilées	7 956 110.00 €
<i>Dont report</i>	7 956 110.00 €
4582- Opération pour le compte de tiers	-439 952.00 €
021- Virement de la section de fonctionnement	25 532.47 €
040- Opération d'ordre de transfert entre section	318 619.44 €
041-Opérations patrimoniales	1 806 229.84 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

en euros

Dépenses de fonctionnement :

014- Atténuations de produits	54 989.00 €
67- Charges exceptionnelles	209 225.00 €
023- Virement à la section d'investissement	25 532.47 €
042- Opération d'ordre de transfert entre section	318 619.44 €

Recettes de fonctionnement :

002- Solde de fonctionnement reporté	18 850 006.56 €
77- Produits exceptionnels	11 255.00 €
042- Opération d'ordre de transfert entre section	153 939.47 €

43. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE POUVOIR LE POSTE DE DIRECTEUR DES MEDIATHEQUES DE CHELLES A UN AGENT CONTRACTUEL ET A FIXE LES MODALITES DE RECRUTEMENT SUIVANTES :

Contractuel en application de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 / Catégorie : A / Grade : Bibliothécaire / Echelon : 7^{ème} / Durée du contrat : 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2021, renouvelable selon la réglementation en vigueur / Durée du temps de travail : temps complet

44. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE MODIFIER LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT DE L'ADJOINT A LA DIRECTRICE DU SECRETARIAT GENERAL / AFFAIRES GENERALES COMME SUIV :

Contractuel, dans le cadre des articles 3-3 alinéa 2° et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 / Catégorie : A / Grade : Attaché / Echelon : 2^{ème} / Durée du contrat : 3 ans à compter du 16 juillet 2021, renouvelable selon la réglementation en vigueur / Durée du temps de travail : temps complet

45. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ADOPTER LES TARIFS D'INSCRIPTION OXY'TRAIL 2022 SUIVANTS :

PERIODES	Type de tarifs	OXY' 5 KM	OXY' 13 KM	OXY' 23 KM	Marche Nordique	OXY' JEUNES
27/09/2021 17/10/2021	au Code promo participants 2021	11,00 €	17,00 €	27,00 €	17,00 €	3,00 €
18/10/2021 30/04/2022	au Tarif individuel	13,00 €	19,00 €	29,00 €	19,00 €	3,00 €
01/05/2022 31/05/2022	au Tarif individuel	14,00 €	24,00 €	34,00 €	19,00 €	3,00 €
01/06/2022 21/06/2022	au Tarif individuel	15,00 €	29,00 €	39,00 €	19,00 €	3,00 €

Les tarifs suivants sont fixés pour les inscriptions aux courses de l'édition 2022 de l'OXYTRAIL pour les licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme :

LICENCIÉS FFA	Type de tarifs	OXY'5 KM	OXY'13 KM	OXY'23 KM	Marche Nordique	OXY'JEUNES
18/10/2021 au 30/04/2022	Tarif individuel	11,00 €	17,00 €	27,00 €	17,00 €	2,00 €
01/05/2022 au 31/05/2022	Tarif individuel	12,00 €	22,00 €	32,00 €	17,00 €	2,00 €
01/06/2022 au 21/06/2022	Tarif individuel	13,00 €	27,00 €	37,00 €	17,00 €	2,00 €

Dans le cadre d'opérations promotionnelles limitées en nombre ou dans le temps, le tarif des inscriptions aux courses Oxy'Trail pourra être minoré.

Des invitations (dossards offerts) pourront être délivrées à certains publics (sportifs de haut niveau, journalistes, bloggeurs, influenceurs, élus, partenaires...) de manière exceptionnelle.

Les partenaires de l'événement peuvent se voir offrir des options commerciales ci-avant dans le cadre de leur contrat de partenariat.

46. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ADOPTER LES TARIFS DE VENTE DE PRODUITS ET INSCRIPTIONS AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'OXY'TRAIL 2021 SUIVANTS :

VOS OFFRES	PRESTATIONS	PACK OXY'RUN	PACK OXY'CONFORT	PACK OXY'PREMIUM
DES INSCRIPTIONS FACILITEES	Création d'une plate-forme d'inscription dédiée à votre groupe	☺	☺	☺
	Suivi personnalisé pour vos inscriptions	☺	☺	☺
	Dossard personnalisé (avec prénom du coureur si inscription avant le 5 septembre)	☺	☺	☺
	Garantie remplacement en cas de forfait d'un coureur de l'équipe (jusqu'au 20 septembre)	☺	☺	☺
	Accueil spécifique et retrait groupé des dossards	☺	☺	☺
	Participation au Challenge entreprises (classement spécifique)	☺	☺	☺
	Païement global de vos inscriptions sur facture	☺	☺	☺
DES CADEAUX	Maillot collector offert	☺	☺	☺
	Médaille finisher offerte	☺	☺	☺
	Sac cadeaux offert	☺	☺	☺
	Diplôme personnalisé avec performance du coureur	☺	☺	☺
DES SERVICES PRIVILEGES	Espace privatif pour votre groupe		☺	☺
	Bagagerie sécurisée		☺	☺
	Photo d'équipe (prise avant course et envoyée par email)		☺	☺
	Photos individuelles en HD prises pendant la course (envoyées par email)		☺	☺
	Soins et massages privés après-course pour vos coureurs			☺
	Buffet petit-déjeuner avant course			☺
	Buffet déjeuner après course			☺
	Places de parking VIP (au plus près du village Oxy'Trail pour vos coureurs)		1 à 3 places	4 à 6 places
NOMBRE D'INSCRITS MINIMUM (toutes courses)		10	20	30
TARIFS INSCRIT PAR	COURSE OXY'20 KM	39 €	79 €	129 €
	COURSE OXY'12 KM	29 €	69 €	119 €
	COURSE OXY'5 KM	19 €	59 €	109 €
	MARCHE NORDIQUE	24 €	64 €	114 €

- 47. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 500 EUROS A L'ASSOCIATION « MOUVEMENT GYMNIQUE DES COUDREAUX »** pour soutenir Astria-Diane NELO catégorie Espoirs dans sa pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021.
- 48. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 4000 EUROS À L'ASSOCIATION « A.S.N.S. LES AQUARINES »** pour soutenir, dans leur pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021 ses sportifs (Charlotte TREMBLE - catégorie Elite et Laura TREMBLE - catégorie Elite)
- 49. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 1250 EUROS À L'ASSOCIATION « SPORTS DE CHELLES »** pour soutenir, dans leur pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021 ses sportifs (Antoine GONCALVES – Natation - catégorie Espoirs **et** Alya DE CARVALHO – Judo - catégorie Relève)
- 50. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 2000 EUROS À L'ASSOCIATION « BADMINTON CLUB DE NOISIEL »** pour soutenir, dans leur pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021 ses sportifs (Lenny BONNIERE – catégorie Espoirs, Agathe CUEVAS - catégorie Espoirs, Ewan GOULIN - catégorie Espoirs **et** Alison LO - catégorie Espoirs)
- 51. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 750 EUROS À L'ASSOCIATION « C.H.M. DE TORCY HANDISPORT »** pour soutenir Julien AVOM MBUME catégorie Relève dans sa pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021.
- 52. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 1000 EUROS À L'ASSOCIATION « HALTERO CLUB VALLEE DE LA MARNE »** pour soutenir, dans leur pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021 ses sportifs (Flavie BONNET - catégorie Espoirs **et** Lenny RASCLE - catégorie Espoirs)
- 53. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 7000 EUROS À L'ASSOCIATION « JUDO CLUB PONTAULT-COMBAULT »** pour soutenir, dans leur pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021 ses sportifs (Gabrielle BARBAUD - catégorie Espoirs, Mathilde CHEVALIER - catégorie Relève, Gaëtane DEBERDT - catégorie Relève, Laura HABERSTOCK - catégorie Relève, Lilah LAGARDE - catégorie Espoirs, Anne-Fatoumata M BAIRO - catégorie Elite, Franck PARTY - catégorie Senior **et** Océane ZATCHI BI - catégorie Relève)
- 54. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 4750 EUROS À L'ASSOCIATION « TORCY CANOE KAYAK »** pour soutenir, dans leur pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021 ses sportifs (Camille BRUGVIN – catégorie Espoirs, Clara DELAHAYE - catégorie Espoirs, Loic DUFOUR MABANDZA - catégorie Espoirs, Nathan HUGUENIN - catégorie Espoirs, Jérôme PAYEN - catégorie Espoirs, Leni PERREAU - catégorie Espoirs, Noé PERREAU - catégorie Relève, Léo ROYE - catégorie Espoirs **et** Dimitri TOSTAIN - catégorie Espoirs)
- 55. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 2500 EUROS À L'ASSOCIATION « TRIBE SKATEBOARD DE CHELLES »** pour soutenir, dans leur pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021 ses sportives (Louise CRESPIEN – catégorie Senior, Charlotte HYM – catégorie Senior **et** Lucie SCHONHEERE – catégorie Espoirs)
- 56. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 750 EUROS À L'ASSOCIATION « US TORCY ATHLETISME »** pour soutenir Simon GORE, catégorie Relève, dans sa pratique sportive de haut niveau au titre de l'année 2021.
- 57. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS À L'ASSOCIATION « MARNE LA VALLEE BASKET »** pour soutenir ses équipes dans leur engagement au niveau national, au titre de l'année 2021/2022.
- 58. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 14 600 EUROS À L'ASSOCIATION « U.M.S. PONTAULT-COMBAULT TENNIS DE TABLE »** pour soutenir son équipe dans son engagement au niveau national, au titre de l'année 2021/2022.
- 59. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 10 500 EUROS À L'ASSOCIATION « U.S. TORCY FOOTBALL »** pour soutenir ses deux équipes dans leur engagement au niveau national au titre de l'année 2021/2022.
- 60. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS À L'ASSOCIATION « TORCY HANDBALL MARNE-LA-VALLEE »** pour soutenir son équipe dans son engagement au niveau national, au titre de l'année 2021/2022.

61. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 5000 EUROS À L'ASSOCIATION « ENTENTE UMS PONTAULT COMBAULT HANDBALL - TORCY MARNE LA VALLEE HANDBALL » pour soutenir l'équipe U-18 Masculin dans son engagement au niveau national, au titre de l'année 2021/2022.
62. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ATTRIBUER UNE SUBVENTION DE 50 000 EUROS A « L'U.M.S. PONTAULT-COMBAULT HANDBALL » pour soutenir son équipe masculine Senior dans son engagement au niveau national, au titre de l'année 2021/2022.
63. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE RETIRER LA DELIBERATION N°210341 DU 25 MARS 2021 PORTANT REVISION DES STATUTS DE L'EPCC FERME DU BUISSON ET D'ADOPTER DES STATUTS DE L'EPCC FERME DU BUISSON.
64. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE PROCEDER A UNE DEMANDE DE LABELLISATION ET DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION POUR L'OPERATION PREMIERE PAGE.
65. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'ADHERER À L'ASSOCIATION ADN TOURISME - FÉDÉRATION NATIONALE DES ORGANISMES DE TOURISME.
66. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE PROTOCOLE FONCIER ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-VALLEE DE LA MARNE ET L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS CANINS DE TORCY DANS LE CADRE DE LA ZAI DE TORCY.
67. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA PROROGATION DU PROTOCOLE D'ACCORD PORTANT SUR LA GARANTIE D'EMPRUNT SOUSCRIT PAR LA SPLAIN-M2CA AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE DANS LE CADRE DE LA ZAC DE LA REGALLE A COURTRY
68. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'ETUDE : "PREPARATION A LA REOUVERTURE DES SITES DE BAINADES : ELABORATION DES PROFILS DE BAINADE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES RESPONSABLES DES EAUX DE BAINADE"
69. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SDESM POUR LA REALISATION DE PRISES DE VUES AERIENNES NOCTURNE DANS LE CADRE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
70. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA CHARTE EPI SEINE
71. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LE PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LA SARL AVENEL THERMIQUE, TITULAIRE DU MARCHE N° 13087 CONCERNANT LE LOT 12 « CHAUFFAGE VENTILATION / PLOMBERIE SANITAIRE », POUR LA « RECONSTRUCTION DU CENTRE DE LOISIRS DU VERGER ET RESTRUCTURATION DES CINEMAS DE LA FERME DU BUISSON A NOISIEL »
72. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA CONVENTION ESO 2020-16 DEFINISSANT LES MODALITES DE REALISATION ET DE REMBOURSEMENT DES TRAVAUX REALISES, PAR LA RATP, DE REHAUSSE DE LA DALLE DE COUVERTURE DU POSTE D'EPUISEMENT DE LA GARE DE NOISIEL DE LA LIGNE A DU RER AFIN DE RATTRAPER LE NIVEAU DE LA VOIRIE MODIFIE LORS DU PROJET DE REQUALIFICATION DU POLE GARE REALISE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PARIS - VALLEE DE LA MARNE.
73. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA CONVENTION SPECIALE DE DEVERSEMENT DE L'INDUSTRIEL VEOLIA PROPLETE DANS LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT PUBLICS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS - VALLEE DE LA MARNE
74. A PRIS ACTE DU CRACL AU 31 DECEMBRE 2020 DE LA ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE A TORCY
75. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'AUTORISER LA COMMUNE DE NOISIEL A SOLLICITER DIRECTEMENT AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE UNE SUBVENTION POUR LES

TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN VUE DE LA RELOCALISATION DE L'ECOLE ALLEE DES BOIS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION REGIONALE DE DEVELOPPEMENT URBAIN SUR LE QUARTIER DEUX PARCS LUZARD.

76. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE PROCEDER AUX REGULARISATIONS FONCIERES ENTRE LA CAPVM ET CDC HABITAT SOCIAL (RESIDENCE LES CHARMILLES, A LOGNES) SUIVANTES :

- Acquisition de la parcelle AH 449 à Lognes, d'une superficie de 166 m² auprès de CDC Habitat social pour un euro symbolique.
- Cession de la parcelle AH 442 à Lognes, d'une surface de 1 m², à CDC Habitat social pour un euro symbolique.

77. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'APPROUVER LA DECISION DU COMITE D'ATTRIBUTION D'ALLOUER DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION COMMUNAUTAIRE « CONSEILS CITOYENS », LES SUBVENTIONS SUIVANTES :

- 1000€ au conseil citoyen des Deux-Parcs Luzard (Noisiel et Champs sur Marne) pour son projet « Jardins partagés »
- 1500€ au conseil citoyen de La Renardière (Roissy en Brie) pour son projet « Tous à la mer ! ».
- 1500€ au conseil citoyen Les Deux Parcs-Luzard pour son projet « visite du musée de la vie d'autrefois »
- 1000€ au conseil citoyen la Renardière pour son projet « lutte contre le cyberharcèlement »

78. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'OCTROYER UNE GARANTIE D'EMPRUNT A ADOMA POUR L'OPERATION DE CONSTRUCTION DE 73 LOGEMENTS PLAI - 3 AVENUE JACQUES PREVERT A TORCY selon les modalités suivantes :

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 214 355 euros souscrit par ADOMA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°123359 constitué de 2 lignes du prêt.

79. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES D'OCTROYER UNE GARANTIE D'EMPRUNT A 3F RESIDENCES POUR UN EMPRUNT COMPLEMENTAIRE CONCERNANT LA RESIDENCE POUR ETUDIANTS ET JEUNES ACTIFS SISE ZAC DE LA HAUTE MAISON A CHAMPS-SUR-MARNE selon les modalités suivantes :

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 994 000 euros souscrit par 3F Résidences auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°121000, constitué de 1 ligne du prêt.

80. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE REITERER LA GARANTIE D'EMPRUNT A CLESENCE POUR LE REFINANCEMENT D'UN PRET PLS FONCIER CONCERNANT L'OPERATION DE CONSTRUCTION DE 150 LOGEMENTS SISE 2 RUE ALFRED NOBEL A CHAMPS-SUR-MARNE

La Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne accorde sa garantie solidaire à CLESENCE pour le remboursement à hauteur de 100 % de toutes les sommes dues au titre de l'emprunt de 766.388,63 € contracté auprès d'ARKEA banque entreprises & institutionnels, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions détaillées dans le contrat de prêt.

81. A DECIDE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES DE REITERER LA GARANTIE D'EMPRUNT A L'AGOS POUR L'ALLONGEMENT DE LA PERIODE DE PREFINANCEMENT DE L'EMPRUNT CONCOURANT AU FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX DE L'EHPAD MALNOUE A EMERAINVILLE

La Communauté d'Agglomération de Paris – Vallée de la Marne réitère sa garantie à l'AGOS, à hauteur de 50 % soit 1 150 000 euros, pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre de l'emprunt d'un montant en principal de 2 300 000 euros que l'AGOS a contracté auprès du Crédit Coopératif, Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Date d'affichage : 01/07/2021